



## TOUT SAVOIR SUR LE PROGRAMME DE DEPLOIEMENT DE BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Le Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées a une place prépondérante dans le département en tant qu'acteur de la transition énergétique et du développement durable, au service des communes et des habitants.

En partenariat avec la ville de Tarbes et le syndicat mixte Pyrénia, 190 points de charge seront installés sur le département des Hautes-Pyrénées avant juin 2018.

L'Etat a fait de la réduction des gaz à effet de serre (GES) l'une des priorités de sa politique de transition énergétique. Par l'intermédiaire de l'ADEME au titre des Investissements d'Avenir, il aide les collectivités à s'engager dans une politique volontariste de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 le Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées intègre le réseau REVEO. Ce service d'électromobilité offre, en Occitanie, la solution de recharge pour véhicules électriques.

### QUI PEUT UTILISER CES BORNES ?

Tout détenteur ou utilisateur de véhicule électrique ou hybride rechargeable muni d'un badge compatible ou d'un smartphone avec l'application REVEO

Les collectivités locales et EPCI, avec un badge fourni par le SDE65.



*Borne EVlink City*

### OU SONT LES BORNES ?

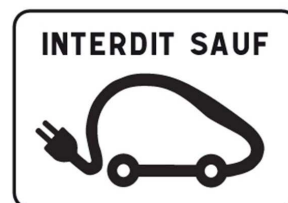
Situées sur des sites stratégiques (parkings, commerces, sites touristiques, axes routiers très fréquentés ...), ces bornes à charge accélérée seront éloignées les unes des autres de 15 à 30 km maximum, voire moins pour la périphérie tarbaise et lourdaise. Accessibles 24h/24, elles permettront de compléter rapidement (même partiellement) la charge que les usagers effectueront à leur domicile, et ainsi d'augmenter le rayon d'action des véhicules.

Il est possible de localiser les bornes en se connectant sur le site internet du SDE65 [www.sde65.fr](http://www.sde65.fr) ou sur le site de REVEO [www.reveocharge.com](http://www.reveocharge.com) qui permet de communiquer également sur l'état des bornes (borne disponible / en charge / hors service) et d'informer l'utilisateur de la fin de charge de son véhicule.

## COMMENT ACCEDER AUX BORNES ?

L'accès aux bornes se fait par l'intermédiaire d'un badge RFID ou de l'application smartphone REVEO. Le badge peut être obtenu directement sur le site REVEO [www.reveocharge.com](http://www.reveocharge.com).

Des places de stationnement sont réservées au service de recharge. Attention, le panneau M6i (ci-contre) signifie : interdit sauf aux véhicules électriques en cours de charge (instruction interministérielle sur la signalisation routière – 4ème partie), les contrevenants sont susceptibles d'être verbalisés par les services municipaux.



## LES BORNES DU SDE65



Borne DIVA SP

2 modèles de bornes sont à votre disposition. Des bornes simples DIVA SP de G2Mobility et des stations de plusieurs bornes EVlink City de SCHNEIDER.

Quel que soit le modèle, chaque borne peut recharger un ou deux véhicules à la fois. Vous disposez :

- à droite d'une prise domestique type E et d'une prise accélérée type 3 pour les bornes de première génération ou type 2 sur les dernières installées.



- à gauche d'une prise domestique type E et d'une prise accélérée type 2



Des voyants lumineux indiquent l'état de chaque point de charge des bornes :

Vert : point de charge disponible

Bleu : véhicule en charge

Rouge : point de charge hors service

Violet : point de charge en maintenance

## COMBIEN DE TEMPS FAUT-IL POUR RECHARGER SON VEHICULE ?

Le temps de charge varie en fonction :

- de la prise sur laquelle on se raccorde (prise domestique ou Type 2 et Type 3)
- du modèle de véhicule
- de la capacité du véhicule à absorber un certain niveau de puissance électrique
- du nombre de véhicules en charge simultanément

Les bornes installées par le SDE65 permettent des charges entre 3 et 18 kVA. Les 18 kVA sont atteints si un seul véhicule est en charge. Si plusieurs véhicules chargent simultanément, il faut diviser cette puissance par le nombre de véhicules.

## COMMENT RECHARGER SON VEHICULE ?

La procédure pour brancher son véhicule est indiquée sur chaque borne et sur le site du SDE65 :

[guide d'utilisation](#)

Vous pouvez décider à tout moment d'interrompre la charge de votre véhicule, même si votre batterie n'est pas encore intégralement rechargée.

Opération réalisée avec le concours des Investissements d'Avenir de l'Etat, confiés à l'ADEME

